

Infos migrations

Numéro 61 - février 2014

Les étrangers en France en 2010

Bilan

DSED

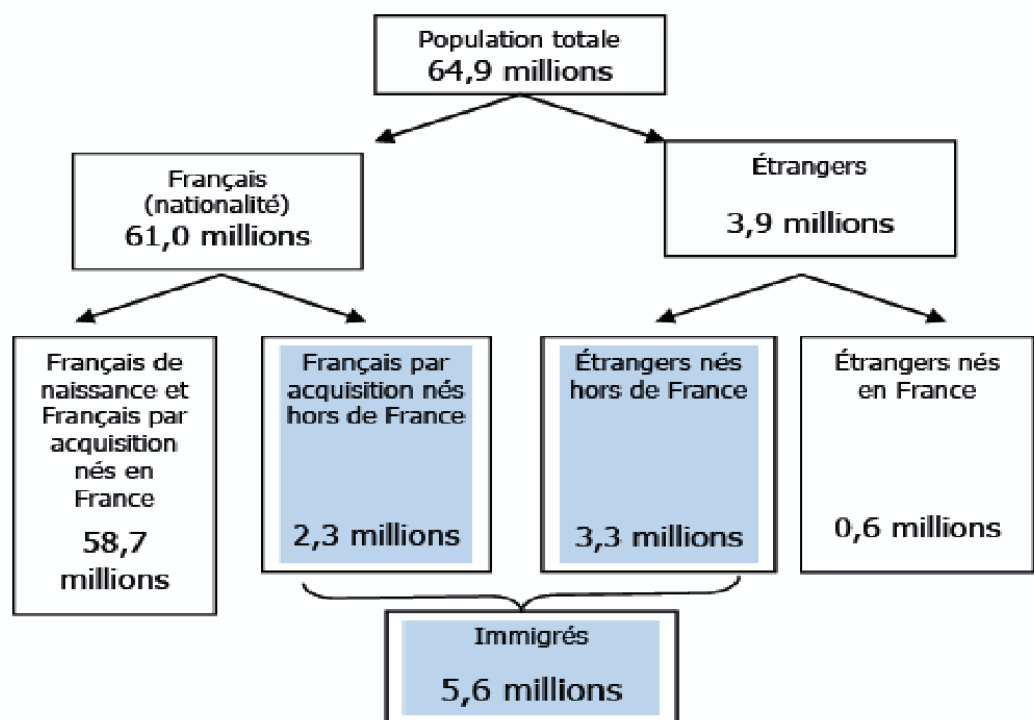
Les étrangers en France en 2010

Les 3,7 millions d'étrangers résidant en France métropolitaine sont majoritairement Européens ou Africains. Ils sont différents des Français au niveau de l'âge et du sexe : en moyenne, la population étrangère est plus jeune et plus masculine que l'ensemble des Français. Les étrangers sont particulièrement présents en Île-de-France, en Corse et en Alsace. Les étrangers résidant en France représentent seulement un peu plus de la moitié des personnes nées à l'étranger. Ces dernières comprennent aussi des Français de naissance mais nés à l'étranger (principalement au Maghreb).

Au 1^{er} janvier 2010, 3,7 millions d'étrangers résident en France, soit 14 % de plus qu'en 1999 (graphique 1). Cette progression est plus importante que celle de l'ensemble de la population (+ 7 %). Ainsi, la part des étrangers dans la population a augmenté en dix ans : elle est de 5,9 % en 2010, contre 5,6 % en 1999. Cependant, les étrangers sont moins présents aujourd'hui qu'en 1931 ou en 1982, où ils représentaient plus de 6,5 % de la population. De plus, parmi ces étrangers, certains deviendront français. C'est d'abord le cas des 531 000 étrangers nés en France : la plupart d'entre eux acquerront la nationalité française du fait de leur naissance et leur résidence en France, cette possibilité étant offerte dès l'âge de 13 ans.

Graphique 1 : répartition de la population vivant en France selon la nationalité et le lieu de naissance en 2010

Données du recensement de population 2011, Insee, sur le champ « France entière ».



Autant d'Européens que d'Africains

En France métropolitaine, près de deux étrangers sur cinq sont Portugais, Algériens ou Marocains : en 2010, ces trois nationalités représentent près d'1,4 million de personnes (*tableau 1*). Plus généralement, la population étrangère est composée de 41 % d'Africains (principalement des ressortissants du Maghreb), de 41 % d'Européens (dont une grande majorité de ressortissants de l'espace économique européen - EEE) et de 14 % d'Asiatiques.

Tableau 1 : les étrangers selon leur nationalité en 1999 et en 2010

	1999	2010	Evolution de 2010 / 1999	Part dans l'ensemble 2010
	en milliers		en %	
Nationalités d'Europe	1 347	1 505	12	41
Espace économique européen (EEE - pays de 2009)	1 252	1 342	7	36
<i>Espagnols</i>	160	128	-20	3
<i>Italiens</i>	201	172	-14	5
<i>Portugais</i>	555	497	-10	13
<i>Autres nationalités de l'EEE</i>	336	545	62	15
Autres nationalités d'Europe	95	163	72	4
Nationalités d'Afrique	1 418	1 537	8	41
Maghreb	1 135	1 048	-8	28
<i>Algériens</i>	475	466	-2	13
<i>Marocains</i>	506	435	-14	12
<i>Tunisiens</i>	154	147	-5	4
Afrique subsaharienne	211	374	77	10
Autres nationalités d'Afrique	72	115	60	3
Nationalités d'Asie	411	529	29	14
Turcs	206	221	7	6
Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens	63	40	-37	1
Autres nationalités d'Asie	142	268	89	7
Nationalités d'Amérique et d'Océanie	83	137	65	4
Ensemble des étrangers	3 260	3 709	14	100

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2010.

Globalement, cette répartition ressemble beaucoup à celle de 1999, où les Africains représentaient 43 % des étrangers, les Européens 41 % et les Asiatiques 13 %. Cependant, elle ne doit pas occulter les évolutions au sein des continents. Par exemple, parmi les Européens, les Espagnols, les Italiens et les Portugais sont bien moins nombreux en 2010 qu'en 1999 (- 20 %, - 14 % et - 10 %). Cette diminution peut s'expliquer par les décès des étrangers âgés de ces pays, décès qui ne sont plus compensés par de nouvelles entrées. Parmi les Africains, le nombre de ressortissants du Maghreb, et plus particulièrement ceux du Maroc, a diminué (- 8 % et - 14 %). En revanche, le nombre d'immigrés originaires de ces pays a augmenté, car il y a plus de personnes naturalisées. À l'opposé, les ressortissants de l'Afrique subsaharienne (pays anciennement sous administration française) sont beaucoup plus présents en 2010 qu'en 1999 (+ 77 %). Parmi les Asiatiques, les ressortissants des pays anciennement sous administration française (Cambodge, Laos, Vietnam) sont moins nombreux (- 37 %) alors que les Turcs (+ 7 %) et les ressortissants des autres pays d'Asie (+ 89 %) - dont la Chine - sont de plus en plus présents.

La population étrangère est plus masculine et plus jeune que l'ensemble des Français

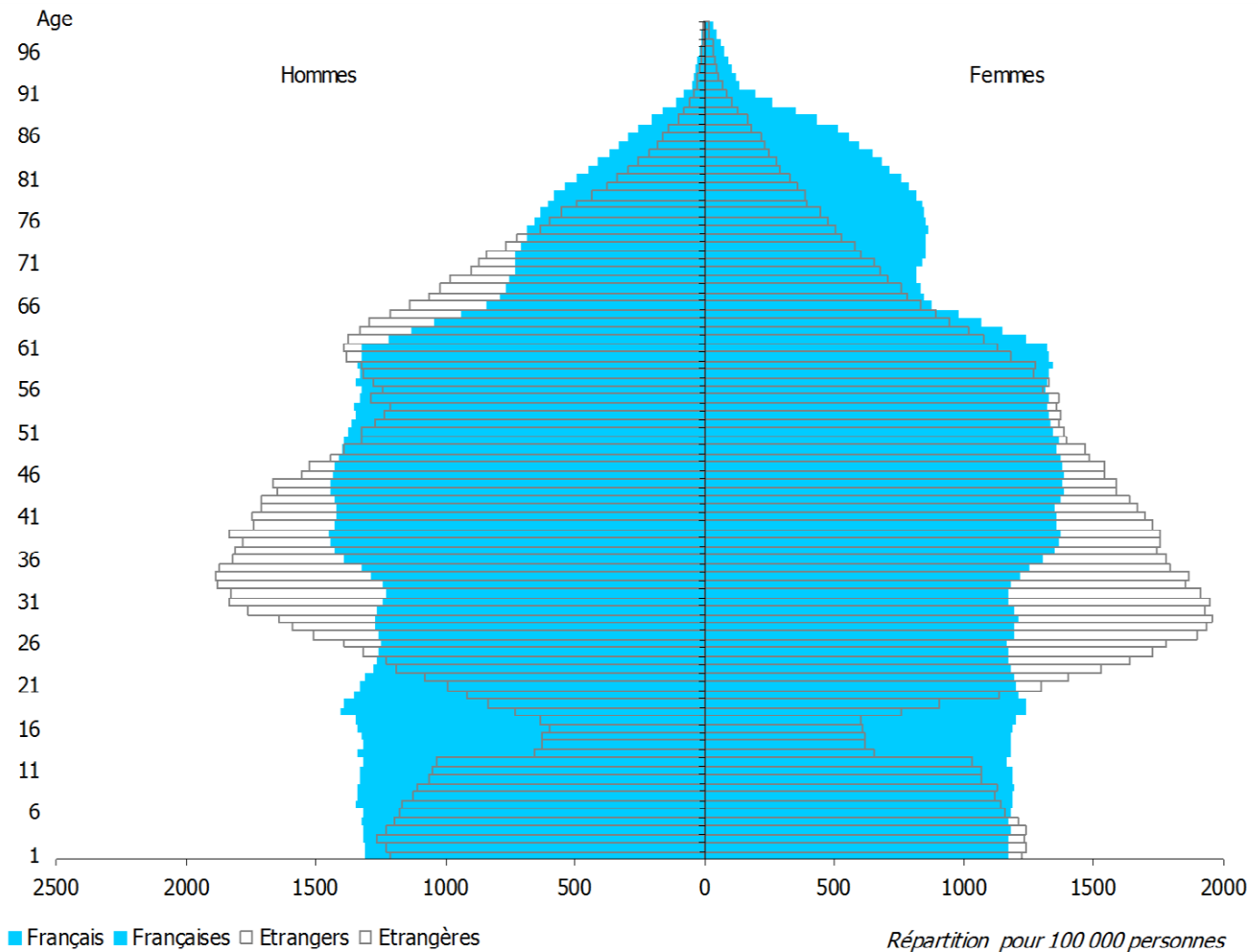
Outre les différences d'origine géographique, la population étrangère vivant en France est différente de celle de nationalité française. Notamment, elle est légèrement plus masculine et un peu plus jeune. En effet, en 2010, il y a 51 % d'hommes parmi les étrangers vivant en France métropolitaine, contre 48 % parmi les Français. De plus, les étrangers ont en moyenne 39 ans, contre 40 ans pour les Français. Cette différence d'âge est plus prononcée pour les femmes (38 ans pour les étrangères contre 42 ans pour les Françaises).

Infos migrations

Page 3

De fait, les étrangers n'ont pas la même pyramide des âges que les Français (*graphique 2*). Il y a là trois faits stylisés. D'abord, les étrangers arrivent en France majoritairement comme jeunes adultes. Ensuite, il est possible de demander par anticipation la nationalité française à partir de 13 ans. De ces faits, il résulte que la population étrangère a proportionnellement moins d'enfants et d'adolescents que la population de nationalité française. Enfin : s'il y a moins de personnes âgées parmi les étrangers, c'est en partie parce qu'avec l'âge et surtout le temps de présence en France, un certain nombre d'entre eux peuvent acquérir la nationalité française (ou repartir dans leur pays d'origine).

Graphique 2 : pyramide des âges des populations française et étrangère au 1er janvier 2010



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire).

La différence d'âge dépend également de la nationalité, en lien avec les différents flux migratoire. Par exemple, les Italiens, nombreux à venir en France durant la première moitié du 20^{ème} siècle [1], sont bien plus âgés que l'ensemble des étrangers : 63 % ont au moins 50 ans, contre 32 % des étrangers. *A contrario*, les Subsahariens sont 13 % dans ce cas. De fait, les personnes originaires d'Afrique subsaharienne sont principalement arrivées en France après 1980.

La population étrangère est inégalement répartie sur le territoire

Enfin, les étrangers diffèrent des Français de par leur répartition sur le territoire : en 2010, près de quatre étrangers sur dix résident en Île-de-France ; 11 % vivent en Rhône-Alpes et 8 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ces régions étant les plus peuplées de France métropolitaine, cela ne signifie pas que les étrangers y représentent une part importante de la population. De fait, c'est en Île-de-France que les étrangers sont les plus présents : 13 % de ses habitants sont des étrangers. Ils sont également surreprésentés en Corse (9 %) et en Alsace (8 %). Il en va de même pour la Guyane (*encadré*). À l'opposé, les étrangers représentent une faible part de la population de Basse-Normandie, des Pays-de-la-Loire et de Bretagne (2 %).

Personnes nées à l'étranger et étrangers, deux populations à distinguer

Les étrangers ne sont pas tous nés à l'étranger et les personnes nées à l'étranger ne sont pas toutes étrangères. Ainsi, en 2010, un peu plus de 7 millions de personnes vivant en France métropolitaine sont nées à l'étranger (*tableau 2*). Cela représente 11 % de la population et c'est ce chiffre qui est le plus souvent cité dans les études comparatives internationales [2 ; 3]. Parmi ces 7 millions de personnes, près de 4 millions sont françaises, dont 1,7 million sont Françaises de naissance et 2,2 millions par acquisition. Le principal pays de naissance des personnes nées à l'étranger est l'Algérie : 1,4 million de personnes y sont nées. Parmi elles, 70 % sont françaises, dont 46 % de naissance et 24 % par acquisition. Suivent le Maroc (890 000 personnes y sont nées), le Portugal (610 000), la Tunisie (370 000) et l'Italie (340 000).

Tableau 2 : nombre de personnes nées à l'étranger et part de Français en 2010

	Nombre de personnes nées à l'étranger	Part des Français	<i>dont Français de naissance</i>	
	en milliers		en %	
Ensemble des personnes nées à l'étranger	7 151	56	25	31
Pays de naissance				
Algérie	1 361	70	46	24
Maroc	886	58	24	34
Portugal	614	32	4	28
Tunisie	374	66	35	31
Italie	343	58	12	46

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2010 (*exploitation complémentaire*).

Encadré : les étrangers dans les DOM en 2010

En 2010, la France compte 4 départements d'Outre-mer (DOM) : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion. C'est en 2011 que Mayotte est devenue le cinquième DOM.

La part des étrangers parmi les habitants est assez faible en Guadeloupe et en Martinique : elle y est de 4 % et 2 %. Les étrangers qui habitent dans ces départements proviennent principalement des îles alentours, comme Haïti et Sainte-Lucie. Le cas de la Guyane est bien différent : près d'un habitant sur quatre y est étranger. Il s'agit majoritairement de ressortissants du Surinam et du Brésil. Enfin, il y a peu d'étrangers à La Réunion (1 % des habitants). Là encore, ces étrangers viennent des pays à proximité, comme l'Île Maurice et les Comores.

Pour en savoir plus

- [1] Bouvier Gérard, « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe », *Insee Références Immigrés et descendants d'immigrés en France*, édition 2012.
- [2] Coirier Evelyne, « Présence étrangère en Europe », *Infos migrations* n° 62, février 2014.
- [3] N'Sémi Noé, « Aperçu sur les migrations mondiales en 2013 », *Infos migrations* n° 63, février 2014.
- [4] Croguennec Yannick, « La population étrangère en 2007 », *Infos migrations* n° 20, février 2011.